

## L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET GOOGLE SIGNENT UN ACCORD SUR LES DROITS VOISINS

L'Agence France-Presse et Google annoncent aujourd'hui la signature d'un accord portant sur la rémunération des droits voisins au titre de la loi française. C'est l'aboutissement de plusieurs mois de négociations constructives dans le cadre déterminé par l'Autorité de la concurrence. Ce partenariat sera très prochainement complété par un programme portant sur la lutte contre la désinformation.

Fabrice Fries, PDG de l'Agence France-Presse, déclare : « cet accord est une reconnaissance de la valeur de l'information. Son produit permettra de contribuer à la production d'une information de qualité et au développement de l'innovation au sein de l'Agence. Il illustre la part croissante que sont appelées à prendre les plateformes dans les activités de l'AFP, déjà soutenues par le développement très rapide de l'investigation numérique ».

Sébastien Missoffe, Directeur Général de Google France, déclare : « cet accord avec l'Agence France-Presse démontre notre volonté de trouver un terrain d'entente avec les éditeurs et les agences de presse en France sur le sujet des droits voisins. Cette rémunération vient soutenir le travail de l'AFP, et ouvre la voie à une collaboration encore plus étroite entre nos équipes ».

*A propos de l'AFP*

*L'AFP est une agence d'information globale, assurant une couverture rapide, complète et vérifiée des événements de l'actualité comme des thèmes qui façonnent notre quotidien. Avec un réseau de journalistes sans égal, déployé sur 151 pays, l'AFP est en outre un leader mondial de l'investigation numérique. Nos 2 400 collaborateurs, de 100 nationalités différentes, couvrent le monde en six langues, avec une qualité unique de production multimédia en vidéo, texte, photo et infographie.*

Rejoignez-nous :



**Contact presse :** Vincent Burgaud – Tél. : +33 (0)1 40 41 79 41 – [vincent.burgaud@afp.com](mailto:vincent.burgaud@afp.com)